

# Devenez tuteurs étudiants

Le 25 janvier 2021



**Le recrutement d'étudiant.e.s en licence 3, master et doctorat est en cours pour la période de février à juin 2021. Ces étudiant.e.s pourront venir en aide aux étudiant.e.s de licence 1 ou 2.**

Le tutorat est une activité d'entraide. Disciplinaire, méthodologique mais aussi social, il est déterminant dans le contexte actuel, notamment pour les étudiant.e.s les plus fragiles. Il permet de rompre l'isolement, d'aider à la motivation et à l'organisation du travail personnel.

- \* **Quelle est la durée de la mission ?** Le tutorat a vocation à durer tout le second semestre et à s'adapter à la quantité de temps libre dont le tuteur dispose.
- \* **Comment se déroule l'activité ?** Ce dispositif peut se passer aussi bien à distance qu'en présentiel, pour des groupes réduits.
- \* **Le tutorat est-il rémunéré ?** Il s'agit d'une activité rémunérée, à hauteur du SMIC.

Les qualités humaines et le sens de l'organisation constituent d'indéniables atouts pour devenir tuteur.

**Pour candidater**, un bref CV et une brève lettre de motivation sont à envoyer en écrivant dès que possible à [recrutement-etudiant@unimes.fr](mailto:recrutement-etudiant@unimes.fr), en mettant en copie le responsable du tutorat de votre formation.